



ALSH « Les Coux Kids » Projet Pédagogique 2017

Isabelle Serafin Directrice de l'ALSH Les Coux Kids

Centre Socio-Culturel LA Maison Pop

5 RUE DE LA GARENNE

17130 MONTENDRE

✉ LAM.MONTENDRE@WANADOO.FR

☎ 0546704367

Qui sommes-nous ?

1. LA Maison Pop' :

LA Maison Pop' est une association loi 1901, d'intérêt général et laïque, qui a été créée le 14 Mars 1991.

L'association est agréée « Association de jeunesse et d'éducation populaire » par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS). Elle est devenue Centre Socio-culturel (CSC) en 2012, affiliée à la Fédération Nationale des Centres Sociaux et adhérente aux Francas.

LA Maison Pop' est une association démocratique, indépendante dans sa prise de décision et ouverte à la participation dans la mise en œuvre de ses projets.



Par son projet social, l'association déploie depuis 20 ans des actions éducatives et socioculturelles qui contribuent à dynamiser la vie locale sur le bassin de vie de Montendre, ville où sa permanence est implantée depuis sa création et ouverte à tous.

La solidarité, la dignité humaine et la démocratie en sont les valeurs fondatrices et les axes d'hier sont aujourd'hui devenus trois objectifs venant soutenir nos actions en leur donnant tout leur sens. Ces objectifs sont :

- ✓ Accueillir au centre social
- ✓ Développer le pouvoir d'agir
- ✓ S'engager dans une démarche socio-culturelle sur le territoire

Par son projet éducatif, l'association soutient et défend des valeurs fondamentales telles que : L'éducation par et pour tous, l'esprit démocratique, les notions de vivre ensemble, de solidarité et le respect de l'environnement

2. L'environnement :

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) est situé au sud du département de la Charente-Maritime dans une zone rurale. Ce territoire fait partie de la Communauté des Communes de Haute-Saintonge.

Ce RPI regroupe 7 communes dont 2 communes associées à celle de Montendre. Ce RPI est dispersé et se compose de 4 établissements scolaires (maternelle et élémentaires). Il est desservi par un transport scolaire spécifique géré par le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS).

3. Les partenaires :

Le SIVOS, les différentes communes du RPI (Vallet, Chardes, Coux, Sousmoulins, Expiremont, Pommiers-Moulons, et Jussas), Montendre, la Caisse d'allocations Familiales (CAF), la Mutualité Sociale Agricole (MSA), la DDCS, la Fédération des Centres Sociaux, la Communauté de Communes de Haute-Saintonge (CDCHS), les Francas, l'Education Nationale et le département de la Charente-Maritime sont nos partenaires sur cet accueil.

Comment fonctionnons-nous ?

1. L'organisation :

1.1 La règlementation,

L'accueil fait l'objet d'une déclaration à la DDCS, il est déclaré multi sites pour pouvoir proposer les Temps d'Activités Péri-éducatif.

Il est ouvert à tous les enfants fréquentant les écoles du RPI et les collégiens de Montendre, sous réserve de respecter les modalités d'inscription.

1.2 Les temps d'accueil,

L'accueil Périscolaire : il est ouvert dans un espace aménagé, réservé et mis à disposition à Coux, pendant les périodes scolaires de 7h30 à 8h55 et de 16h35 à 18h30, le goûter y est fourni gratuitement, les arrivées et départs sont échelonnées pour correspondre aux attentes des familles et au rythme de l'enfant.

Les Temps d'Activités Péri-éducatifs (ou TAP) : ils ont été imaginés en horaires décalés sur les écoles de Sousmoulins, Chardes et Coux. Les enfants sont pris en charge par l'équipe pédagogique à la fin du temps d'enseignement ou de la pause méridienne. Ils sont rendus à leur famille/accompagnés au bus scolaire/à l'enseignante (Sousmoulins).

- A Sousmoulins les mardis et vendredis de 13h10 à 14h10
- A Coux les lundis et jeudis de 15h35 à 16h35

- A Chardes les mardis et vendredis de 15h45 à 16h30

1.3 L'équipe pédagogique,

L'équipe pédagogique est composée d'une directrice Isabelle Serafin, et de 3 animateurs, Anaïs Fayant, Rémi Marquiseau et Alexandra Babin. Sophie Girardeau et Sophie Mathieu peuvent intervenir en remplacement. Les encadrants sont formés au métier de l'animation (BAFD, BAFA, Deug STAPS).

L'équipe d'animation se réunit très régulièrement afin de travailler sur la préparation des animations, l'évaluation de son projet d'animation.

Des intervenants extérieurs peuvent être intégrés à l'équipe sur des projets particuliers.

Le rôle de la Directrice

- Elle est garante de la mise en œuvre du projet pédagogique
- Elle a en charge la coordination et l'animation de l'ensemble de l'équipe pédagogique
- Elle a en charge la gestion des accueils (administrative, financière et matérielle)
- Elle est disponible et à l'écoute des enfants, des familles, des partenaires et des collègues
- Elle sait répondre aux demandes d'organisation

Le rôle des membres de l'équipe pédagogique

- Ils sont garants de la sécurité physique et affective des enfants et font respecter les consignes
- Ils établissent un climat de confiance en étant à l'écoute
- Ils savent motiver, sensibiliser, solliciter sans forcer, s'adapter en étant force de propositions
- Ils gèrent complètement leurs activités, de la préparation au rangement
- Ils connaissent les règles de sécurité et les appliquent
- Ils gèrent la saisie des présences, des stocks pour le goûter
- Ils participent aux réunions et collaborent à l'élaboration du projet pédagogique avec la Directrice

1.4 Les lieux,

L'accueil périscolaire est situé à Coux dans les locaux de la commune au sein de l'école, une salle est mise à disposition, et aménagés en espaces identifiés pour plus d'autonomie.

Pour les TAP, les communes de Charde, Coux et Sousmoulins ont mis à disposition des salles et espaces scolaires. Une convention d'occupation des locaux est établit entre les communes et LA Maison Pop'.

1.5 La sécurité,

Les animateurs assurent la sécurité physique, morale et affective aux enfants en établissant une relation de confiance avec les enfants et leur famille.

Les familles doivent transmettre les informations nécessaires pour assurer cette sécurité et prévenir des absences occasionnelles par un appel téléphonique au bureau du Centre Socio-culturel LA Maison Pop'.

2. Le règlement intérieur des accueils, le vivre-ensemble

Les règles de vie sont établies en concertation avec les enfants, validées par tous. Le respect de l'autre sera mis en avant en prenant appui sur l'article 1 des droits de l'homme : « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. »

Elles seront affichées sur les différents accueils pour permettre aux enfants de s'y référer et aux animateurs de pouvoir garantir le même cadre pour tous.

Elles signaleront ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas.

Ce qui n'est pas négociable et pourra être communiqué aux familles :

1. Un comportement irrespectueux des personnes (violences physiques ou verbales/insolence),
2. Le non-respect des consignes liées aux activités et données par les adultes
3. La destruction du matériel (de façon volontaire)

Les animateurs donneront des avertissements oraux. S'ils se répètent la Directrice contactera la famille par téléphone ou par écrit et c'est ensemble que sera décidé si une rencontre (avec l'enfant) est nécessaire.

L'exclusion des temps d'accueil pourra être discutée si l'enfant met le groupe en danger.

3. La communication

La plaquette de l'ALSH « Les Coux Kids », le PP, les formalités d'inscription, les informations sur l'ALSH « Les Sept Chevaliers », les dates concernant le Café des Parents et autres manifestations organisées par LA maison Pop' seront mis à disposition des familles par le biais des écoles ou de l'accueil périscolaire et affichés sur le panneau du couloir de l'accueil périscolaire.

Des rencontres pourront être organisées à l'intention des familles et des partenaires pour communiquer le projet, réajuster le fonctionnement, la coordination et nourrir son évolution.

La directrice rencontrera en début d'année scolaire les enseignants pour faire un point sur les enfants, les projets d'école et présenter les objectifs pédagogiques de l'accueil. A cette occasion ils pourront solliciter l'équipe pour coopérer à certains événements (goûter, fête de fin d'année, décoration de salle...) en fonction de leur projet d'école. Elle pourra les solliciter pour résoudre des problèmes de coordination, d'organisation ou échanger sur la place de l'enfant, les comportements, la gestion du groupe...

L'enfant fera le lien avec la famille pour, s'il le souhaite, partager les informations concernant les activités. Il pourra rapporter différentes réalisations au cours de l'année suite aux activités auxquelles il aura participé. Certains projets pourront faire l'objet d'un courrier d'information qui sera transmis aux familles par le cahier de correspondance scolaire.

L'équipe pédagogique se rendra disponible sur demande de rendez-vous pour traiter de sujets particuliers. Pour cela : contacter la Directrice de l'accueil en téléphonant au 0546704367 (bureaux de LA Maison Pop').

4. Les modalités d'inscription et tarification :

Les enfants doivent être âgés de 3 à 16 ans et scolarisés sur les écoles du RPI ou au collège de Montendre.

Les familles inscrivent leur(s) enfant(s) avant la rentrée.

Il leur est demandé

- ✓ de fournir une attestation d'assurance responsabilité civile,
- ✓ de remplir une fiche de renseignements, une fiche sanitaire (avec copie du carnet de santé attestant des vaccinations),
- ✓ de remplir la fiche d'intention pour la participation aux TAP
- ✓ de compléter une feuille estimative des présences sur les accueils avant/après les classes,
- ✓ de l'accompagner d'un acompte de 20€ (minimum),

- ✓ et d'être adhérent au centre socio-culturel (adhésion individuelle de 10€ pour un enfant, adhésion famille 15€ à partir de 2 enfants) vous donne la possibilité de vous investir dans la vie du CSC LA maison pop' et vous permet de voter à l'Assemblée générale annuelle.
- ✓ De prévenir en cas d'absence (par téléphone)

L'adhésion, l'acompte et la feuille estimative de présence ne concernent pas les enfants fréquentant seulement les TAP. Ces activités sont gratuites et non obligatoires, mais l'assiduité des enfants inscrits sera demandée.

Les tarifs sont établis sur présentation d'un justificatif CAF ou MSA selon un barème qui tient compte du quotient familial et de la composition de la famille. Nos tarifs ont été modifiés en 2011 et jamais augmentés depuis. Ils sont facturés au ¼ d'heure (tout ¼ d'heure entamé est dû), afin que le temps facturé corresponde au plus près au temps réellement passé par l'enfant sur l'accueil, après saisie par un logiciel de pointage.

Les chèques vacances (ANCV) et tickets CESU sont acceptés.

Les Accueils Périscolaires dont les Temps d'Activités Péri-éducatifs (TAP), sont des temps collectifs de transition fondés sur le respect du rythme de l'enfant.

Ils sont imaginés et organisés pour laisser la place au plaisir, au jeu, et à l'épanouissement de chacun dans le respect de tous.

Comment donner du sens à notre accueil ?

Pourquoi un accueil ? Qu'est-ce que l'on met en place ? Ce que l'on évalue

1. Proposer des activités sportives,

Pour donner du sens au vivre-ensemble, développer l'autonomie, la solidarité, la confiance en soi et favoriser la motricité nous mettrons en place des séances d'activités corporelles.

Elles seront proposées régulièrement et le plus souvent en extérieur.

Elles pourront prendre différentes formes : jeux d'adresse/de coordination/de coopération/de stratégie, découverte d'un sport.

Objectifs	Moyens/actions	Evaluation
Acquérir des habiletés motrices	Favoriser les jeux d'adresse (passer, recevoir, tirer), d'équilibre (appui, changement de direction), de vitesse (réagir), de coordination (dribbler, tirer), de déplacement (marcher, courir, sauter, grimper), de manipulation (saisir, agiter, tirer, pousser), de projection et réception d'objets	Quels jeux a-t-on mis en place ? A quels moments de l'année ? A quelle fréquence ? Sont-ils redemandés ? A-t-on besoin de matériel ? de stockage ? Y a-t-il échanges de pratique, à quel moment ? Et les petits accidents ?
Développer l'autonomie, la solidarité, les responsabilités, la confiance en soi	Etre joueur, être arbitre, être meneur de jeu, oser prendre des risques, s'affirmer, respecter les règles, se sentir bien dans son corps, la mixité dans les groupes, jeux de coopération	Y a-t-il mixité ? Donne-t-on la place à tous ? A quelle place préfèrent-ils être ? Mettent-ils eux-mêmes des jeux en place ? Quels sont les jeux de coopération ? Forment-ils des « tribus » ?

Donner du sens au vivre ensemble	Adapter les règles, adversaire/partenaire (action/réaction en fonction de l'autre), prise de décision, info sur le milieu environnant, identifier du rôle de chacun, élaborer de stratégies (individuelles/collectives), coopérer/s'opposer	Les jeux sont-ils adaptés ? Arrivent-ils à se mettre d'accord ? Respectent-ils le matériel et les espaces ? Que remarque t'on sur la coopération ?
----------------------------------	---	---

2. Favoriser l'action de « jouer »,

Pour permettre à l'enfant de se positionner, de choisir, de développer son sens de l'observation et de la réflexion, nous animerons des activités ludiques laissant la place à l'autonomie/la création/les initiatives/les jeux récréatifs.

Elles viendront divertir, permettre à l'enfant de « décompresser », de jouer avec ses pairs.

Pour apporter une dynamique citoyenne nous accorderons une attention particulière à la transmission des règles, leur respect et celui des autres, ainsi qu'aux temps d'expression.

Par le biais des différentes activités (jeux, artistiques, découvertes...), cette dynamique pourra prendre son sens.

Objectifs	Moyens/actions	Evaluation
Permettre le choix	Pratiquer des activités volontaires et ludiques, se divertir, « décompresser », avoir moins de contrainte, choisir de « ne rien faire », choisir de jouer avec ses pairs, être en autonomie, être créatif, prendre des initiatives	Quand ils choisissent « de ne rien faire » cela se passe t'il dans le respect des autres ? Quels sont les jeux (autonomes et « sans encadrement ») entre pairs ? Quelles sont les postures d'enfants (entre eux) ? Le choix entre 2 activités est-elle vécue comme une forme de liberté ou de contrainte ?

		Prennent-ils des initiatives ? lesquelles ?
Permettre de développer le sens de l'observation, la réflexion, apporter une dynamique citoyenne par la connaissance et le respect des règles et des autres : socialisation, expression, coopération, divertissement	Jeux récréatifs et/ou ludiques : Jeux de coopération (grands jeux, jeux de société, jeux traditionnels, jeux sportifs), jeux de rôles, jeux d'assemblage/construction, jeux de cartes (7 familles, fantasy, poker des cafards, sakapuss, pipolo, uno), jeux de plateau, jeux papier (bataille navale, le petit bac), jeux de questions/réponses (trivial, incollables), jeux de lettres (mots croisés, scrabble), jeux d'observation (memory, 7 erreurs), jeux d'imitation Activités de dessins, de peinture, coloriages, points à points, coloriages magiques, gribouillages, coloriages à plusieurs mains, coloriages zen	Faire le listing des jeux abordés... Quels sont les jeux favoris ? Composent-ils des groupes de jeu facilement ? comment ? Faut-il aider certains à se positionner ? toujours les mêmes ? Sont-ils réticents aux nouveaux jeux ? comment l'expriment-ils ? faut-il beaucoup insister pour essayer ? Comment se passe l'entraide, l'explication des règles entre petits et grands ? les jeux pour plus petits sont-ils boycottés par les grands ? Ressent-on de la bonne humeur, y a-t-il des rires... ? Le coloriage et act. similaires sont-elles toujours les bienvenues ? Quelque chose en plus qui ravi certains ?

3. Développer des activités manuelles et culturelles respectueuses de l'environnement,

Pour favoriser l'ouverture au monde, la sensibilisation au respect de l'environnement et l'échange, nous préférons les activités récup', les petites sorties de proximité, les rencontres.

Pour permettre de réaliser, de concrétiser des idées, d'accéder aux activités artistiques et manuelles, nous animerons des activités diversifiées et adaptées où les enfants seront dans le « faire »

Objectifs	Moyens/actions	Evaluation
-----------	----------------	------------

Permettre l'accès aux activités artistiques et manuelles	Proposer des activités manuelles diversifiées, de l'art visuel, des activités vidéo, de la récup' ludique, bricolage, jardinage, fabrication « maison » (pâte à modeler, peintures),	Y a-t-il des matières, matériaux préférés ? Les espaces sont-ils adaptés aux act. de création ? A-t-on le temps de mettre en place, de préparer, d'aménager les espaces, de stocker ?
Favoriser l'ouverture au monde, la sensibilisation au respect de l'environnement	Faire découvrir les différentes cultures internationales (traditions, arts, contes, échanges) Partir à la découverte de l'environnement local, balades, la vie locale, des métiers, du patrimoine, fêtes locales, traditions, histoire(s)	Fait-on beaucoup de récup' ? Tout au long de l'année ? Les balades pour tous, comment est-ce accueilli ? (pas le choix) A-t-on mis en place des act. en lien avec les différentes cultures,
Promouvoir les échanges	Participation et interventions extérieures, des assos, la médiathèque (emprunt de livres)	Quelles sont-elles ? Qui a-t-on rencontré ? Combien de livres a-t-on empruntés ? A-t-on investi dans de nouveaux livres ? Qu'a-t-on échangé avec l'ALSH de Montendre ? A-t-on mené quelques act. en lien avec Montendre ou d'autres ALSH (ou écoles,...) ?

Des effets attendus :

- De la solidarité, de la mixité, du respect, de la participation
- Expression et positionnement au sein du collectif
- De l'autonomie, de la créativité, de la confiance en soi, de l'épanouissement
- Des transmissions d'idées, des discussions, des concertations, des décisions

Le fonctionnement, évaluation :

		L'outil d'évaluation
Temps de réunion de l'équipe pédagogique	La régularité	Planning des réunions
	Le contenu	Ordre du jour/CR
Les espaces adaptés/sécurité	L'aménagement	Le mobilier
	La signalétique	Les supports
	Les règles de vie	Supports/validation/sanctions
Facturation/fréquentation	Règlements	Retards/impayés/demandes diverses (acomptes, détails des factures)
	Les présences	Signalements d'abs./amplitude/régularité sur tableaux de présences
Les activités	Diversifiées, ouvertes à la mixité et la coopération, respect de l'environnement	Fiches projets, fiches techniques, bilans réguliers en réunion
La sécurité physique	Les interventions	Cahier infirmerie ou autres documents
L'adaptation	L'écoute	Activités demandées par les enfants, fiches projets, bilans réguliers en réunion
	L'accueil échelonné	Tableau de présences
Liens avec l'extérieur	Les rencontres	Liste
	La communication avec les familles	Réunion de rentrée, projet péda, courriers d'information, autres temps
Les temps d'échange	Les formes	Fiches techniques
La création	La diversité du matériel	La récup'/commande de matériel
L'expression libre	Les espaces	Signalétique/panneaux d'expo

Donnons-leur l'opportunité de grandir avec les autres

